



Communiqué de Presse



Accès au site internet :

www.fo-metaux.com ou www.fo-metaux.org

FO SIGNE L'ACCORD SALARIAL CHEZ RENAULT

FO signe l'accord salarial 2016 chez Renault. Cet accord est le résultat de nos revendications lors des négociations annuelles au cours desquelles FO a obtenu :

- un budget d'augmentation individuelle de 1,4%
- l'attribution d'une prime exceptionnelle uniforme de 400 € pour tous les salariés
- un taux de couverture pour une mesure individuelle sur :
 - 95% des opérateurs
 - 90% des ETAM (AI et/ou Prime)
- la régularisation des titulaires d'un BAC professionnel
- des primes de 500 ou 800 euros pour 40% des ETAM
- la revalorisation de 10% des primes de management pour les agents de maîtrise
- pour les cadres, la suppression du coefficient de crise sur leur part variable
- l'abondement du PERCO de 25% à 30%
- un plan d'embauche de 1000 salariés

FO Métaux approuve cet accord puisqu'il témoigne de la dynamique de la pratique contractuelle et conventionnelle chère aux principes réformistes de notre organisation syndicale.

Paris, le 29 février 2016

Contact :

Laurent SMOLNIK DSC FO Renault 06 08 75 23 67

Jean-Yves SABOT, Secrétaire Fédéral en charge de l'industrie automobile, 06 82 66 64 63